

Direction de la communication
CHAMBRE REGIONALE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT
DE BRETAGNE

A Bruz, le 15 juin 2020

COVID-19 : la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne aide les artisans sinistrés avec la Caisse d'Épargne

La Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne a reçu un 1^{er} don de 50 000 euros de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire, pour soutenir les artisans et leurs familles, durement touchés par la crise actuelle. Ce don sera complété par le versement des intérêts aux parts sociales en octobre prochain, abondé par la Caisse d'Épargne.



(De gauche à droite : Christophe Pinault, Dominique Gougeon, Louis Noël et Fabien Desousa)

La Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat (CRMA) de Bretagne a reçu un premier don de 50 000 euros de la part de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire pour aider les artisans durement touchés par la crise actuelle. La remise du don a été réalisée dans les locaux de la CRMA (à Bruz), en présence de Louis NOEL son président, de Christophe PINAULT, Président du Directoire de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire, de Dominique GOUGEON, Présidente de la Société Locale d'Épargne Rennes Brocéliande et de Fabien DESOUSA, Directeur Commercial d'Ille-et-Vilaine.

Ce premier don sera distribué, sous forme de bons de 200 euros, par la CRMA de Bretagne, aux artisans les plus en difficultés. Dès accord de la CRMA, ils pourront immédiatement se présenter dans l'agence Caisse d'Épargne la plus proche pour percevoir la somme allouée.

1 euro donné = 1 euro supplémentaire versé par la Caisse d'Épargne

Ce premier don sera complété, en octobre prochain*, lors du versement des intérêts aux parts sociales des sociétaires. En effet, la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire proposera pour la première fois, à ses 485 400 sociétaires, la possibilité de verser leurs intérêts aux parts sociales à la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat**.

De plus, la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire abondera ensuite ces intérêts : pour 1 euro reversé par le sociétaire, la banque donnera 1 euro supplémentaire à la Chambre de Métiers.

La même opération en Pays de la Loire

Ce soutien exceptionnel est également réalisé en Pays de la Loire. Ainsi, la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire réalise donc un don d'un montant de **100 000 euros** aux deux Chambres Régionales de Métiers et de l'artisanat de son territoire.

Ces 100 000 euros seront complétés, en octobre 2020, par les intérêts aux parts sociales des sociétaires de Bretagne et des Pays de la Loire, abondés par la banque. Le montant total de ce don sera communiqué dès octobre 2020.

En savoir plus

La Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne

Quotidiennement au côté des 67 000 entreprises artisanales bretonnes, le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat s'est particulièrement mobilisé depuis le début de cette crise. A ce jour, près de 9 000 entreprises ont ainsi été accompagnées durant le confinement, mais aussi pour préparer leur reprise d'activité. Par ailleurs, d'importants moyens ont été mis en place afin de permettre aux 6 500 apprentis formés dans nos CFA de poursuivre leur formation à distance.

La Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire pendant la crise

Proche des professionnels et des entreprises en Bretagne et Pays de la Loire, la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire (CE BPL) a signé le 1^{er} Prêt Garanti par l'État (PGE) du Groupe BPCE dès le 26 mars 2020 et a déjà accordé 2 500 PGE pour un montant de 380 M €. La CE BPL a également réalisé 7 500 reports d'échéances. Pendant le confinement, 90% des agences sont restées ouvertes en privilégiant les contacts à distance. Les distributeurs de billet ont été alimentés tout au long du confinement.

** la Banque Centrale Européenne a demandé à toutes les banques de la zone euro de renoncer ou de différer le paiement des dividendes et des intérêts aux parts sociales afin de consacrer l'ensemble des ressources financières au soutien de l'économie.*

CONTACTS PRESSE

CRMA - Olivier VISSET – 02.23.50.15.13/ 06.86.62.79.72

visset@crm-bretagne.fr

CEBPL - Laurence RENAUD : 02.40.67.03.83 - 06.15.96.39.24

laurence.renaud@cebpl.caisse-epargne.fr



Direction de la communication
CHAMBRE REGIONALE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT
DES PAYS DE LA LOIRE

A Nantes, le 15 juin 2020

COVID-19 : la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat des Pays de Loire aide les artisans sinistrés avec la Caisse d'Épargne

La Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat des Pays de Loire a reçu un 1^{er} don de 50 000 euros de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire, pour soutenir les artisans et leurs familles, durement touchés par la crise actuelle. Ce don sera complété par le versement des intérêts aux parts sociales en octobre prochain, abondé par la Caisse d'Épargne.



De gauche à droite : Guy Maillet, Joël Fourny, Christophe Pinault, Noëlle Gergaud.

La Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat (CRMA) des Pays de Loire a reçu un premier don de 50 000 euros de la part de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire (CE BPL) pour aider les artisans durement touchés par la crise actuelle. La remise du don a été réalisée dans les locaux de la CE BPL, à Orvault en présence de Joël FOURNY, Président de la CMA des Pays de la Loire, de Christophe PINAULT, Président du Directoire de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire, de Guy Maillet, Président de la Société Locale d'Épargne de Nantes et Noëlle Gergaud, Directrice commerciale de Loire-Atlantique sud.

Contacts Presse

CMA : Elisabeth VINCENT - 02 51 13 31 34 - evincent@artisanatpaysdelaloire.fr

Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire :

Laurence Renaud – laurence.renaud@cebpl.caisse-epargne.fr - 06.15.9639.24

Romain Bailbé – romain.bailbe@cebpl.caisse-epargne.fr – 06.68.52.52.82

Ce premier don sera distribué, sous forme de bons de 200 euros, par la CMA des Pays de Loire, aux artisans les plus en difficultés. Dès accord de la CMA, ils pourront immédiatement se présenter dans l'agence Caisse d'Épargne la plus proche pour percevoir la somme allouée.

1 euro donné = 1 euro supplémentaire versé par la Caisse d'Épargne

Ce premier don sera complété, en octobre prochain*, lors du versement des intérêts aux parts sociales des sociétaires. En effet, la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire proposera pour la première fois, à ses 485 400 sociétaires, la possibilité de **verser leurs intérêts aux parts sociales à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat**.

De plus, la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire abondera ensuite ces intérêts : pour 1 euro reversé par le sociétaire, la banque donnera 1 euro supplémentaire à la Chambre de Métiers.

La même opération en Bretagne

Ce soutien exceptionnel est également réalisé en Bretagne. Ainsi, la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire réalise donc un don d'un montant de **100 000 euros** aux deux Chambres Régionales de Métiers et de l'artisanat de son territoire.

Ces 100 000 euros seront complétés, en octobre 2020, par les intérêts aux parts sociales des sociétaires de Bretagne et des Pays de la Loire, abondés par la banque. Le montant total de ce don sera communiqué dès octobre 2020.

En savoir plus

La Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire

La Chambre de métiers et de l'artisanat de région des Pays de la Loire a été créée le 1er janvier 2015. Porte-parole du secteur, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat représente les artisans et défend leurs intérêts auprès des pouvoirs publics : Etat, Région, Conseils départementaux, Métropole, communautés de communes, communes. Par son action et les moyens qu'elle met en œuvre, elle est l'intermédiaire naturel entre ces acteurs publics, qui définissent des politiques de développement au plan régional ou local, et les entreprises artisanales.

La Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire pendant la crise

Proche des professionnels et des entreprises en Bretagne et Pays de la Loire, la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire (CE BPL) a signé le 1^{er} Prêt Garanti par l'Etat (PGE) du Groupe BPCE dès le 26 mars 2020 et a déjà accordé 2 500 PGE pour un montant de 380 M €. La CE BPL a également réalisé 7 500 reports d'échéances. Pendant le confinement, 90% des agences sont restées ouvertes en privilégiant les contacts à distance. Les distributeurs de billet ont été alimentés tout au long du confinement.

** la Banque Centrale Européenne a demandé à toutes les banques de la zone euro de renoncer ou de différer le paiement des dividendes et des intérêts aux parts sociales afin de consacrer l'ensemble des ressources financières au soutien de l'économie.*

Contacts Presse

CMA : Elisabeth VINCENT - 02 51 13 31 34 - evincent@artisanatpaysdelaloire.fr

Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire :

Laurence Renaud – laurence.renaud@cebpl.caisse-epargne.fr - 06.15.9639.24

Romain Bailbé – romain.bailbe@cebpl.caisse-epargne.fr – 06.68.52.52.82